

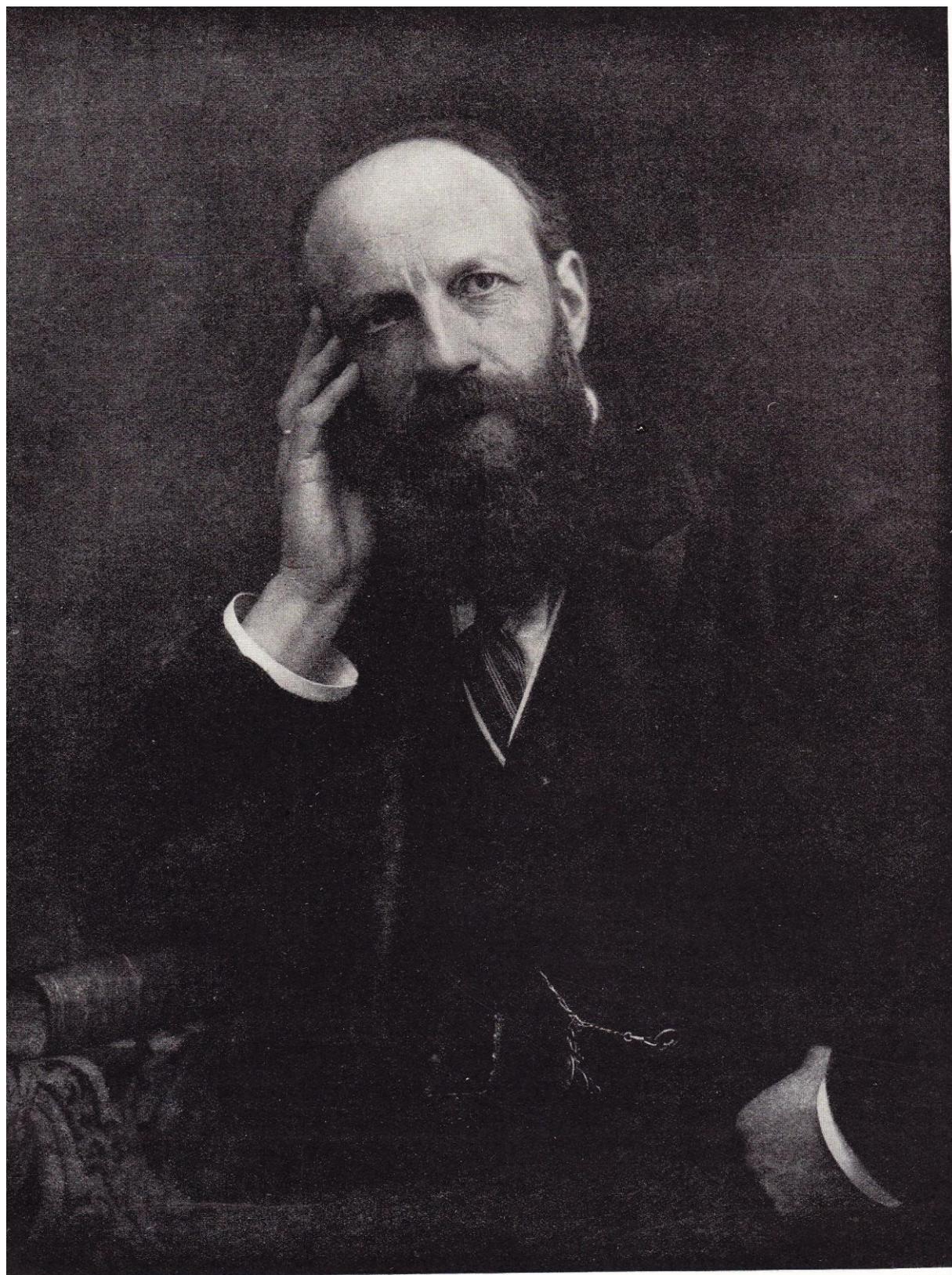
Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

MARDI 5 MARS 1918

Nous ne verrons plus aux « *Jeudis de la Société Générale* » M. Franck, l'actif et brillant député d'Anvers, qui était toujours, à ces réunions, l'un des personnages les plus entourés. Il vient, lui aussi, de prendre le chemin de l'Allemagne. Il y est expédié comme « *indésirable* » avec son collègue du collège échevinal d'Anvers, M. Louis Strauss. M. Franck avait, plusieurs fois déjà, été menacé d'arrestation pour manque de soumission à certaines injonctions allemandes. M. Strauss était dans le même cas ; il avait récemment encore été puni d'une amende élevée. L'occasion de la mesure de rigueur qui vient d'être prise contre MM. Franck et Strauss, c'est le refus du collège échevinal de mettre à la disposition de l'autorité occupante le personnel nécessaire au fonctionnement des élévateurs du port.

Notes de Bernard GOORDEN.

La photo du député Louis **Franck** (1868-1937), est extraite de la page 161 du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition) par Georges **RENCY**.



CL. BOUTE

Louis FRANCK
Président du Comité Provincial d'Anvers.